



**Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
54 rue de l'Arbre Sec 75 001 PARIS  
tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) [snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)**

***Service Public, salaires, statuts...l'austérité ça suffit !***

***Toutes et tous en grève le 26 janvier 2016 !***

Depuis 2010, le gel du point d'indice et l'augmentation significative du coût de la vie, ont provoqué une dégradation importante du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

A cela s'ajoute, pour financer les retraites, l'augmentation du **taux de cotisation pour pension** qui depuis 2012 entraîne une perte de salaire moyenne de 120 € par an sous prétexte d'alignement avec le secteur privé. Cette perte de revenus perdurera jusqu'en 2020, tout un chacun pourra le constater sur sa fiche de paie de janvier !

Face à cette situation, les réponses du gouvernement VALLS ne sont pas à la hauteur des attentes des fonctionnaires :

- Le protocole **Parcours Professionnel** Carrières et **Rémunération**, (dont l'essentiel des mesures est reporté à 2018), ne permet pas de garantir à toutes et tous le rattrapage salarial et la reconnaissance statutaire nécessaire.
- La mise en place depuis le début de cette année du **Régime Indemnitaire** tenant compte des **Fonctions**, des **Sujétions**, de l'**Expertise** et de l'**Engagement Professionnel**, (RIFSEEP) pour les corps communs du ministère de la Justice (personnels administratifs et techniques) et ceux dépendant des CIGEM (ASS, CTSS, Infirmiers), instaure de fait une inégalité de traitement entre les agents d'un même corps. A terme, ce régime qui concernera l'ensemble des corps de la PJJ, mettra en place une part variable liée à la manière de servir.

***Ce n'est pas en saupoudrant des mesures indiciaires ou en instaurant une compétition indemnitaire entre les agents que le gouvernement réglera l'épineux problème de la régression de la rémunération des fonctionnaires !***

Parallèlement, le gouvernement renonce à une politique ambitieuse pour les services publics alors même que partout, leur rôle s'avère essentiel auprès de la population, d'autant plus en cette période de crise.

Le ministre MACRON multiplie les mesures en faveur d'un patronat jamais rassasié en dépit des millions d'euros du Crédit Impôt pour la Compétitivité et de l'Emploi.

Dans le cadre des négociations PPCR, le premier ministre s'est engagé à tenir un « rendez vous salarial » pour les fonctionnaires en février 2016.

Nul doute que les propositions gouvernementales ne viendront pas combler les attentes des personnels...dans le discours gouvernemental, rien ne vient desserrer l'étau de l'austérité.

A la PJJ, le budget 2016 en hausse apparaît en trompe l'œil. Sortis des mesures liées au Plan de Lutte Anti Terrorisme, l'emploi et les crédits de fonctionnement stagnent et ne rattrapent pas les pertes subies depuis 2007.

Il est, dès lors, temps de construire une mobilisation pour peser dans les négociations, porter auprès du gouvernement les revendications des personnels de la Fonction Publique et garantir la nécessité du service public d'éducation qu'est la PJJ.

**Dans le cadre du mouvement intersyndical, le SNPES-PJJ/FSU appelle à la grève et à la mobilisation le 26 janvier 2016 et invite les personnels à participer à toutes les actions et manifestations qui se dérouleront sur les territoires.**

**Toutes et tous ensemble, défendons le service public en exigeant des moyens ambitieux pour l'exercice des missions, la réorientation des moyens vers les services éducatifs et une véritable politique salariale pour les fonctionnaires !**

